



Communauté de Communes  
du Pays de Saint-Yrieix

Compte-rendu

# **REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Jeudi 8 juillet 2010  
Hôtel de Ville à 20 h 30**

# SOMMAIRE

## I – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU

## II – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

*Vente d'un immeuble sis à La Seynie à Monsieur TARRADE*

## III – AMENAGEMENT DE L'ESPACE

*1°) Contrat de Pôle Structurant – Modification du programme d'action n°3*

*2°) Inscription de projets à la prochaine Convention territoriale du Pays de Saint-Yrieix Sud Haute-Vienne 2011-2013*

## IV – TOURISME ET CULTURE

*1°) Ecole intercommunale de musique et de danse A. DUCASSE - Fixation des tarifs trimestriels pour l'année scolaire 2010-2011*

*2°) Cinéma AREVI - Création d'une classe cinéma au Lycée Darnet - Proposition de tarifs d'entrée spécifiques*

*3°) Centre Culturel Jean-Pierre FABREGUE - Demande de fonds de concours par la Commune de Saint-Yrieix*

*4°) Rallye du Pays de Saint-Yrieix – Demande d'attribution de subvention*

*5°) Demandes de subvention*

*a- Office de Tourisme de Saint-Yrieix*

*b- Office de Tourisme de Ségur*

*c- Syndicat d'Initiative de Coussac*

*d- Syndicat d'Initiative du Chalard*

*e- Association "La Lumière des Tours"*

*6°) Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de Saint-Yrieix - Remplacement de Jean-Pierre FREMONT*

*7°) Travaux d'urgence sur la maison d'habitation de l'ensemble de la rivière à St Eloy-les-Tuileries – Avenant n°1 à la convention passée avec la DRAC*

## V – PERSONNEL

*1°) Transformation d'un emploi d'assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps non complet*

*2°) Régime indemnitaire – Nouveau régime de la Prime de Service et de Rendement*

*3°) Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade*

## VI – AFFAIRES DIVERSES

1°) *Constitution des commissions d'études*

2°) *Désignation des délégués au SICTOM*

3°) *Désignation des délégués au Conseil d'Etablissement de l'école intercommunale de musique et de danse*

4°) *Désignation des délégués au Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative du Chalard*

5°) *Désignation des délégués au Syndicat Intercommunautaire de la Résistance et de la Mémoire du Pont Laveyrat*

6°) *Arrêtés pris en application de l'Article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales*

7°) *Amicale du personnel des services municipaux de Saint-Yrieix et de la Communauté de Communes – Demande de subvention*

8°) *Budget Principal - Décision Modificative n°1*



### **L'an deux mille dix, le huit juillet**

Le Conseil de Communauté du Pays de Saint-Yrieix, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 1<sup>er</sup> juillet 2010

PRESENTS : M. Raymond BOISSARD, M. Pierre VERGNOLLE, Mme Isabelle BARRY, M. Guy FURELAU, M. Francis DELORT, M. Jean-Louis DUPUY, M. André GUIGNARD, M. Bruno DELURET, M. Jean-Marie VAILLER, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Gilles DELANGE, M. Jean PORCHER, M. Michel LACOMBE, M. Jean-Claude DUPUY, M. René CLUNIAT, M. François BOISSERIE, M. Pierre ROUX, M. André MIALARET, Melle Maryline GRANGER, M. Dominique REBEYROTTE, M. Hervé FORESTIER, M. Laurent GORYL délégués titulaires.

ABSENTS Excusés : M. André DUBOIS, M. Bernard MADORE, Mme Marcelle LAPLAUD, M. Patrick DARY.

M. Bernard MADORE donne procuration à Mme Delphine PERRIER-GAY

M. André DUBOIS donne procuration à Mme Bernadette PAGNON

M. Patrick DARY donne procuration à Mme Sylvie RABAUD

Mme Delphine PERRIER-GAY donne procuration à M. Pierre SAZERAT

Mme Marcelle LAPLAUD donne procuration à Mme Michèle ROY-VEYRI

SECRETAIRE DE SEANCE : M. André MIALARET



Le Compte-rendu de la séance du 17 juin 2010 est approuvé à l'unanimité.

## **I – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU**

*Rapporteur* : Daniel BOISSERIE

Suite au décès de Marcel BONNAUD, Vice-Président de la Communauté de Communes, le Conseil de Communauté a décidé de procéder à une nouvelle élection des 8 Vice-présidents et des 2 membres du bureau.

Le nouveau bureau est désormais composé comme suit :

Président : Daniel BOISSERIE

1<sup>er</sup> Vice-Président : Guy FURELAU

2<sup>ème</sup> Vice-Président : Isabelle BARRY

3<sup>ème</sup> Vice-Président : Raymond BOISSARD

4<sup>ème</sup> Vice-Président : Bernard MADORE

5<sup>ème</sup> Vice-Président : Pierre VERGNOLLE

6<sup>ème</sup> Vice-Président : Francis LATRONCHE

7<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean-Louis DUPUY

8<sup>ème</sup> Vice-Président : Francis DELORT

1<sup>er</sup> membre : André GUIGNARD

2<sup>ème</sup> membre : Bruno DELURET

## **II – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **VENTE D'UN IMMEUBLE SIS A LA SEYNIE A MONSIEUR TARRADE**

*Rapporteur* : Daniel BOISSERIE

Monsieur Jean-Paul TARRADE, Président de la Société LAREDY, souhaite acquérir une partie de l'immeuble intercommunal de la Seynie en vue d'y développer un atelier de décoration sur porcelaine et un magasin.

En raison de l'intérêt économique et social du projet de Monsieur TARRADE, le Conseil de Communauté a décidé de lui céder cet immeuble au prix de 100 000 €, d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier ainsi que l'acte d'achat qui sera réalisé par Maître CHAUVIN, notaire à Saint-Yrieix.

## **III – AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

### **1° / CONTRAT DE POLE STRUCTURANT – MODIFICATION DU PROGRAMME D'ACTION N°3**

*Rapporteur* : Pierre VERGNOLLE

L'aménagement du quartier de la Collégiale était inscrit au Contrat de Pôle Structurant. Or, des travaux d'aménagement sont nécessaires au niveau des rues des Barris et Pardoux-Bordas. Compte-tenu de leur caractère ancien et de leur positionnement vis-à-vis du quartier de la Collégiale, les travaux de revêtement avec pose en dalles de pierre de Saint-Yrieix sont éligibles au Contrat de Pôle Structurant.

Le Conseil de Communauté a accepté la signature d'un avenant au Contrat de Pôle Structurant pour les travaux des rues des Barris et Pardoux-Bordas.

Montant estimatif de la dépense : 55 635,70 € H.T.

## **2° / INSCRIPTION DE PROJETS A LA PROCHAINE CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS DE SAINT-YRIEIX SUD HAUTE-VIENNE 2011-2013**

*Rapporteur* : André Guignard

Le Conseil de Communauté a décidé de solliciter l'inscription des projets ci-après dans la prochaine convention territoriale du pays 2011-2013 :

**- la création d'un espace bien-être au sein du complexe aqua-récréatif "Villa Sport".**  
(Délibération du 29 septembre 2009)

*Rapporteur* : Guy FURELAU

**- les aménagements du site de Chauffaille**

(Délibération en date du 18 mars 2010)

Des questions ont été posées au sujet du devenir économique de ce site.

*Rapporteur* : Bruno DELURET

**- la réhabilitation d'un bâtiment (rez-de-chaussée et une partie de l'étage) sur le site de la Seynie à Saint-Yrieix pour l'association RESPIR en vue de développer son activité.**  
(Délibération du 29/09/09)

*Rapporteur* : Jean-Louis DUPUY

**- l'aménagement du bourg de Ségur-le-Château**

(Délibération en date du 18 mars 2010)

*Rapporteur* : Raymond BOISSARD

**- l'étude et l'aménagement du lotissement de Gâte Bourdelas**

(Délibération du 29/09/09)

*Rapporteur* : Francis DELORT

**- la réhabilitation et le passage au numérique du cinéma Arévi**

(Délibération en date du 18 mars 2010)

## IV – TOURISME ET CULTURE

### 1°/ ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE A. DUCASSE - FIXATION DES TARIFS TRIMESTRIELS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

*Rapporteur* : Delphine PERRIER-GAY

Le Conseil de Communauté a décidé de maintenir les mêmes tarifs que ceux de l'année 2009-2010

	<b>Proposition 2010-2011</b>
<b>➤ Communauté de Communes (-25 ans)</b> - Instrument avec formation musicale et cours collectifs - Eveil / atelier seul / danse 1 cours par semaine - Danse 2 cours par semaine - 2 instruments - Location instrument	56,00 € 45,00 € 68,00 € 87,00 € 52,50 €
<b>➤ Hors Communauté de Communes (-25 ans)</b> - Instrument avec formation musicale et cours collectifs - Eveil / atelier seul / danse 1 cours par semaine - Danse 2 cours par semaine - 2 instruments - Location instrument	116,50 € 101,00 € 144,00 € 142,00 € 88,00 €
<b>➤ Adultes (+25 ans) Communauté de Communes</b> - Instrument avec formation musicale et/ou cours collectif - Atelier seul/musique traditionnelle - Danse - Location instrument	168,00 € 87,00 € 151,00 € 52,50€
<b>➤ Adultes (+25 ans) hors Communauté de Communes</b> - Instrument avec formation musicale et/ou cours collectif - Atelier seul/musique traditionnelle - Danse - Location instrument	219,00 € 106,00 € 160,50 € 88,00 €

#### Application de tarifs spécifiques

- Afin de permettre aux jeunes de moins de 25 ans acceptant de poursuivre leur formation musicale tout en participant aux activités de l'Union Musicale ou de l'Ensemble Vocal, le Conseil de Communauté a décidé d'appliquer pour la prochaine année scolaire un rabais de 40 % sur les tarifs pratiqués sur la discipline concernée.

- Il est également décidé d'appliquer ce même rabais aux jeunes de moins de 25 ans participant au groupe de musique à transmission orale à des fins d'animation dans la Communauté de Communes et de préservation du patrimoine musical.

- *Tarif famille*

Si 2 enfants ou plus sont inscrits, il est décidé d'appliquer sur la facture du 3<sup>ème</sup> trimestre 20 % de rabais.

Les différents rabais appliqués ne seront pas cumulables.

## **2°/ CINEMA AREVI - CREATION D'UNE CLASSE CINEMA AU LYCEE DARNET - PROPOSITION DE TARIFS D'ENTREE SPECIFIQUES**

*Rapporteur* : Francis DELORT

Le Lycée Darnet accueillera à la rentrée 2010 un double dispositif concernant le cinéma :

- l'enseignement d'exploration CAA (Création et Activités Artistiques "arts audio-visuels") ;
- la création, à partir de la classe de seconde, de la section cinéma audio-visuel préparant à l'option facultative au baccalauréat.

Le Conseil de Communauté a décidé de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010, le tarif d'entrée des élèves concernés à 2,50 € par élève et par séance.

## **3°/ CENTRE CULTUREL JEAN-PIERRE FABREGUE - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS PAR LA COMMUNE DE SAINT-YRIEIX**

*Rapporteur* : Sylvie RABAUD

Considérant que le public du CCJPF réside au moins sur le territoire intercommunal, le Conseil de Communauté a décidé de répondre favorablement à la demande d'un fonds de concours par la commune de Saint-Yrieix sous réserve de l'accord des Conseils Municipaux des communes membres qui devront se prononcer selon la règle de la majorité qualifiée. Le montant proposé est de 32 000 €.

## **4°/ RALLYE DU PAYS DE SAINT-YRIEIX – DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

*Rapporteur* : Francis LATRONCHE

Le Conseil de Communauté a attribué une subvention d'un montant de 15 000 €.

## **5°/ DEMANDES DE SUBVENTION**

*Rapporteur* : Isabelle BARRY

### ***a- Office de Tourisme de Saint Yrieix***

Le Conseil de Communauté a attribué une subvention de fonctionnement de **67 325 €** pour l'année 2010.

### ***b- Office du Tourisme de Ségur-le-Château***

Le Conseil de Communauté a attribué une subvention de fonctionnement de **7 203,32 €** pour l'année 2010.

***c- Syndicat d'Initiative du Chalard***

Le Conseil de Communauté a attribué une subvention de fonctionnement de 1 300 € pour l'année 2010.

***d- Syndicat d'Initiative de Coussac Bonneval***

Le Conseil de Communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 400 € pour l'année 2010.

***e- Association "La Lumière des Tours" (Coussac Bonneval)***

Le Conseil de Communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 500 € pour l'année 2010.

**6°/ CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-YRIEIX - REMPLACEMENT DE JEAN-PIERRE FREMONT**

*Rapporteur :* Bruno DELURET

Suite à la démission de Jean-Pierre FREMONT au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de Saint-Yrieix en qualité de membre du 1<sup>er</sup> collège, désigné par le Conseil de Communauté, il a été décidé de le remplacer par Mme Catherine l'Official.

*Daniel BOISSERIE a rendu hommage à Jean-Pierre FREMONT qui s'est toujours très fortement impliqué dans la promotion du territoire et a joué un rôle majeur dans le développement du tourisme.*

**7°/ TRAVAUX D'URGENCE SUR LA MAISON D'HABITATION DE L'ENSEMBLE DE LA RIVIERE A ST ELOY-LES-TUILERIES – AVENANT N°1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC LA DRAC**

*Rapporteur :* Francis DELORT

Par convention en date du 28 décembre 2005, la DRAC a attribué à la Communauté de Communes une subvention représentant 50 % de l'opération de restauration de la grange ovalaire.

En accord, avec le Conservateur Régional des Monuments Historiques, le reliquat de la subvention pourrait être reporté sur des travaux d'urgence de la maison d'habitation (consolidation de la charpente et couverture provisoire) par le biais d'un avenant à la convention du 28/12/2005.

Le Conseil de Communauté a accepté l'avenant à la convention, a autorisé Monsieur le Président à le signer, a décidé de solliciter toutes subventions complémentaires pour ces travaux et à engager la procédure nécessaire à leur réalisation.

## V – PERSONNEL

### 1° / TRANSFORMATION D'UN EMPLOI D'ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE A TEMPS NON COMPLET

*Rapporteur : Francis LATRONCHE*

Suite au départ en retraite de la Directrice de l'école intercommunale de musique et de danse, le Conseil de Communauté a décidé de transformer l'emploi d'assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps non complet en emploi d'assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps complet.

L'enseignante affectée à ce poste assurera la Direction de l'école intercommunale de musique et de danse.

### 2° / REGIME INDEMNITAIRE – NOUVEAU REGIME DE LA PRIME DE SERVICE ET DE RENDEMENT

*Rapporteur : Marie-Thérèse VENTEAU*

Suite à la modification du paragraphe « IV – prime de service et de rendement » par le décret n° 2009-1558 du 15 décembre 2009 du régime indemnitaire instauré par la Communauté de Communes, le Conseil de Communauté a autorisé que les modifications des taux annuels de base rendus applicables aux fonctionnaires relevant du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer soient automatiquement applicables aux agents concernés. Le taux annuel de base applicable à un agent pourra être double pour chaque grade dans la limite du crédit défini.

### 3° / DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

*Rapporteur : Isabelle BARRY*

Le Conseil de Communauté a décidé de fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité :

CADRES D'EMPLOI	GRADES	TAUX
FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
	Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %
	Adjoint administratif territorial de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
FILIERE TECHNIQUE	Technicien supérieur territorial chef	100 %
	Adjoint technique territorial de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %

## VI – AFFAIRES DIVERSES

### 1° / CONSTITUTION DES COMMISSIONS D'ETUDES

*Rapporteur* : Daniel BOISSERIE

En raison du décès de Marcel BONNAUD, délégué titulaire de la commune du Chalard et à la désignation de Dominique REBEYROTTE, en qualité de délégué titulaire de la commune du Chalard, le Conseil de Communauté a constitué, comme suit, les différentes commissions d'études :

#### ☛ Commission n°1 : Développement économique – Aménagement du territoire

Membres titulaires	Membres suppléants
Daniel BOISSERIE Isabelle BARRY Raymond BOISSARD Bruno DELURET Francis DELORT Jean-Louis DUPUY Guy FURELAU André GUIGNARD Francis LATRONCHE Bernard MADORE Pierre VERGNOLLE	Maryse PRADEAU Dominique REBEYROTTE François BOISSERIE Delphine PERRIER-GAY Gilles DELANGE Jean PORCHER Maryline GRANGER Pierre ROUX René CLUNIAT André MIALARET Marie-Noëlle PIQUOT

#### ☛ Commission n°2 : Tourisme et Culture

Membres titulaires	Membres suppléants
Michelle ROY-VEYRI Bruno DELURET Pierre VERGNOLLE Delphine PERRIER-GAY Jean-Louis DUPUY Geneviève LAVAUD-GAUDEMER Francis DELORT Patrick DARY René CLUNIAT	Dominique GRANGER Marie-Antoinette CARPENTIER André GUIGNARD Marcelle LAPLAUD Pascal CHAPON Bernard COURIVAUD André MIALARET Sylvie RABAUD Rémi CHATEL

#### ☛ Commission n°3 : Aménagement de l'espace – Environnement – Logement

Membres titulaires	Membres suppléants
Catherine L'OFFICIAL Gilles DELANGE Maryline GRANGER Dominique REBEYROTTE André GUIGNARD Isabelle BARRY	Annie ARNAUD Marie-Noëlle PIQUOT Hervé FORESTIER Marie-Antoinette CARPENTIER Céline BOYARD

Jean-Claude DUPUY Pierre SAZERAT Rémi CHATEL	Hugues AUVILLE Jean-Marie DUPUY Francis SUDRAT Jean-Marie VAILLER
--	--

☞ **Commission n°4 : Jeunesse et Sport** *cette commission reste inchangée.*

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
André DUBOIS Laurent GORYL Hervé FORESTIER Francis LATRONCHE Estelle MATHEY Guy MODZELEWSKI Francis DELORT Jean-Philippe FREMONT Jean-Christophe MERILHOU	Sylvie COLETTE Vincent GUEDES Bernadette PAGNON Pascal CHAPON Pierre SEZERAT François BOISSERIE Céline BOYARD Catherine L'OFFICIAL Jean-Marie VAILLER

### **Commission de délégation de service public**

☞ Président : Daniel BOISSERIE

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Laurent GORYL Raymond BOISSARD Bernard MADORE Bruno DELURET Francis LATRONCHE	Guy MODZELEWSKI Guy FURELAU André GUIGNARD Francis DELORT Jean-Louis DUPUY

Le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative.

### **Commission d'Appel d'Offres**

☞ Président : Daniel BOISSERIE

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Guy FURELAU Raymond BOISSARD Bernard MADORE Pierre VERGNOLLE Jean-Louis DUPUY	Pierre ROUX Bruno DELURET André GUIGNARD Francis DELORT Rémi CHATEL

## **2° / DESIGNATION DES DELEGUES AU SICTOM**

*Rapporteur : André GUIGNARD*

Le Conseil de Communauté a désigné les délégués au SICTOM de la commune du Chalard comme suit :

	<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Le Chalard	Dominique REBEYROTTE Vincent GUEDES	Bruno DELURET Marie-Antoinette CARPENTIER

## **3° / DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE**

*Rapporteur : André GUIGNARD*

- ☞ Guy FURELAU
- ☞ André DUBOIS
- ☞ Delphine PERRIER-GAY
- ☞ Francis LATRONCHE
- ☞ Bruno DELURET
- ☞ Hugues AUVILLE

## **4° / DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT D'INITIATIVE DU CHALARD**

*Rapporteur : Bruno DELURET*

- ☞ Bruno DELURET
- ☞ Marie-Antoinette CARPENTIER

## **5° / DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA MEMOIRE DU PONT LAVEYRAT**

*Rapporteur : Francis DELORT*

- ☞ Daniel BOISSERIE
- ☞ Bruno DELURET
- ☞ Francis DELORT
- ☞ André GUIGNARD

## **6° / ARRETES PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

*Rapporteur : Raymond BOISSARD*

- ☞ Contrat de maintenance et d'assistance technique pour le logiciel Noé RAM avec la Société AIGA
- ☞ Avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un bâtiment à vocation touristique à Coussac-Bonneval

- ☞ Avenant n°2 au marché de travaux pour la restauration des couvertures des bâtiments de l'ensemble rural de Marcognac
- ☞ La Fête du cinéma 2010
- ☞ Tarif famille pour l'entrée à l'espace aquatique du Complexe Villa Sport

**7° / AMICALE DU PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX DE SAINT-YRIEIX ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – DEMANDE DE SUBVENTION**

*Rapporteur : Isabelle BARRY*

Le Conseil de Communauté a attribué une subvention de 500 € pour l'année 2010.

**8° / BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1**

*Rapporteur : Guy FURELAU*

Le prix définitif d'acquisition du site de Chauffaille n'étant pas connu, lors du vote du budget en avril 2010, les crédits ouverts pour ce programme s'avèrent insuffisants.

Considérant que tous les travaux relatifs à l'atelier de Coussac inscrits au budget ne se réaliseront pas sur l'année 2010 et afin de passer les écritures comptables relatives à l'acquisition du site de Chauffaille, le Conseil de Communauté a décidé de prendre des crédits sur le programme « Atelier de Coussac » pour les transférer sur l'opération « Acquisition du site de Chauffaille ».

De plus, lors du vote du budget, pour le programme de la Maison de l'Emploi et de la Formation, des crédits ont été ouverts sur le compte 2315 au lieu du compte 2313.

Par ailleurs, considérant que le Conseil de Communauté a décidé de verser un fonds de concours de 32 000 € à la Commune de Saint-Yrieix pour le CCJPF,

le Conseil de Communauté a décidé de prendre la décision modificative suivante :

Programmes ou opérations	Fonction	Service	N° compte	Libellés du compte	Débit	Crédit
Pg 0302 : « Atelier Coussac »	90		2313	Immobilisations corporelles en cours	- 60 000 €	
Pg 0309 : « Acquisition du site de Chauffaille »	90		21318	Immobilisations corporelles en cours	+ 60 000 €	
Pg 249 « Maison de l'Emploi et de la Formation »	96	07	2315	Installations, matériel et outillage techniques	- 142 445 €	
			2313	Immobilisations corporelles en cours	+ 142 445 €	
	90	72	62878	Remboursements de frais à d'autres organismes	- 32 000€	
	314	19	65734	Subventions de fonctionnement versées aux communes	+ 32 000€	



**Remarque :** Delphine Perrier-Gay informe l'assemblée du départ de Sandrine Miramont de la Communauté de Communes en qualité d'animatrice du RAM.

**LA SEANCE EST LEVEE A 22H00.**